



DÉLIBÉRATION

de la Commission de la Recherche de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 27 janvier 2022

Délibération n°01-2022 : Adoption du procès-verbal de la séance de la commission de la recherche du 18 novembre 2021 - 9h.

LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L 712-5 ;

Vu les statuts de l'Université, notamment les articles 13 et suivants ;

Vu le règlement intérieur de l'Université, notamment l'article 1.3.5 ;

Vu les modalités d'organisation de vote proposées lors de la commission de la recherche du 30 septembre 2021 par le Vice-président en charge de la recherche, de la formation doctorale et du numérique compte tenu de la séance tenue en visioconférence ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance de la commission de la recherche du 18 novembre 2021 - 9h.

Membres en exercice : 27 Membres présents : 15 Membres représentés : 3 Suffrages exprimés : 18 - Pour : 18 - Contre : 0 Abstentions : 0 Ne prend pas part au vote : 0
--

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Document en annexe :

- Procès-verbal adopté de la séance de la commission de la recherche du 18 novembre 2021 - 9h.

Séance organisée en comodal :
en présentiel salle des conseils 101 DSEG à Vannes & en visioconférence via Teams

Direction d'appui, Recherche, Innovation, Doctorat

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE	État des présents, des procurations et excusés
PRÉSIDENTE	
DUPONT Virginie	Procuration à Mathias TRANCHANT
COLLÈGE DES PROFESSEURS ET ASSIMILÉS	
CHAUVIN Christine	Présente en distanciel
FABREGAS ALEGRET Maria Immaculada, ^{HCTI}	Présente en distanciel
FROMENT Jacques	Présent en salle des conseils 101
GROHENS Yves	Procuration à Isabelle LINOSSIER
LINOSSIER Isabelle, ^{LBCM}	Présente en distanciel
PLOUX François, ^{Dir-adj ED STT}	Procuration à Sandrine THUILLIER
THUILLIER Sandrine, ^{Dir-adj ED SPI}	Présente en salle des conseils 101
TRANCHANT Mathias	Présent en salle des conseils 101
COLLÈGE DES PERSONNELS HABILITÉS À DIRIGER LES RECHERCHES HORS COLLÈGES PRÉCÉDENTS	
CADOU Jean-Marc	Présent en distanciel
<i>Siège vacant</i>	
COLLÈGE DES PERSONNELS TITULAIRES D'UN DOCTORAT HORS COLLÈGES PRÉCÉDENTS	
BERTHE Bénédicte	Présente en salle des conseils 101
CASTRO Mickaël	Présent en distanciel
CHAPEL Laëtitia	Présente en salle des conseils 101
HRODEJ Philippe	Procuration à Bénédicte BERTHE
PUGNIERE-SAAVEDRA Frédéric, ^{Prefics}	Procuration à Christine CHAUVIN
VEDEL Béatrice	Présente en salle des conseils 101 1
COLLÈGE DES PERSONNELS AUTRES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, ENSEIGNANTS, CHERCHEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS	
HERVE Jean-Louis	Excusé
COLLÈGE DES INGÉNIEURS ET TECHNICIENS	
LAIGO Anne	Procuration à Laetitia CHAPEL
LECLOAREC - LE GALLIOT Nolwenn	Procuration à Mickaël CASTRO
COLLÈGE DES AUTRES PERSONNELS BIATSS	
DUHAUTOIS Yohan	
COLLÈGE DES DOCTORANTS	
VAUCHER Cécilia ^(T)	Procuration à Jules GUILLOT
<i>Siège vacant</i> ^(S)	
GUENNEC Alexandra ^(T)	Présente en distanciel
TRAORE Kalil ^(S)	
GUILLOT Jules ^(T)	Présent en distanciel
<i>Siège vacant</i> ^(S)	
SPAHIC Malik ^(T)	Procuration à Jean-Marc CADOU
TAYEH Cynthia ^(S)	
COLLÈGE DES PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES	
LOAS Ronan, ^{Représentant du Conseil Départemental (T)}	Procuration à Mathias TRANCHANT
AZGAG Mohamed, ^{Représentant du Conseil Départemental (S)}	
DELLA VALLE Florent, ^{Représentant de la DRARI (T)}	Excusé
MARIETTE François, ^{Représentant de DRARI (S)}	Présent en distanciel
CHAOUCHI Hakima, ^{Prof à l'Institut Poly, Telecom Sud Paris, Chargée mission au MESRI}	Excusée
COMPÈRE Chantal, ^{Directrice scientifique adjointe de l'Ifremer}	Présente en distanciel
VOIX CONSULTATIVES	
SAUVÉ Jean-Roch, ^{Directeur Général des Services}	Excusé
SONOIS Agnès, ^{Agent comptable}	Excusée



INVITÉS PERMANENTS	État des présents et excusés
DIRECTEURS-DIRECTRICES DE COMPOSANTE	
BEDEL Frédéric, <small>Directeur U.F.R. SSI</small>	
LE PEVEDIC Brigitte, <small>Directrice IUT Vannes</small>	
LAMBLIN-GOURDIN Anne-Sophie, <small>Doyen UFR DSEG et Dir par intérim Lab-LEX</small>	Présente en salle des conseils 101
LIMOUSIN Eric, <small>Directeur U.F.R. LLSHS</small>	
ALLIGAND Gaël, <small>Directeur IUT Lorient</small> POUVREAU Cédric, <small>Dir-adj IUT Lorient</small>	Excusé
MARTIN Éric, <small>Directeur ENSIBS</small>	Représenté par Thierry DHORNE
DIRECTEURS-DIRECTRICES DE LABORATOIRE	
BAZIRE Alexis, <small>Dir-adj LBCM</small>	
COUSSY Philippe, <small>Lab-STICC</small>	Présent en distanciel
DOUGUET Florence, <small>LABERS</small>	Excusée
FRÈRE Dominique, <small>TEMOS</small>	Excusé
GUEGUEN Nicolas, <small>LP3C</small>	Excusé
GUIDEC Frédéric, <small>IRISA</small>	Présent en salle des conseils 101
LE DELEZIR Ronan, <small>Géoarchitecture</small>	Excusé
LE MASSON Philippe, <small>IRD</small>	Présent en distanciel
LIU Quansheng, <small>LMBA</small>	Présent en salle des conseils 101
LLINARES Sylviane, <small>TEMOS</small>	Excusée
MENIER David, <small>LGO</small>	Excusé 2
PIRIS Yolande, <small>LEGO</small>	Excusé
AUTRES DIRECTIONS & RESPONSABILITÉS	
BOSC-BUREL Véronique, <small>Responsable Administrative FONDATION UBS</small>	Excusée
BOURGOUGNON Nathalie, <small>Dir-adj du pôle Doctoral Brest-Lorient-Vannes</small>	Présente en salle des conseils 101
FERRON Régis, <small>Délégué de l'AUB</small>	Présent en distanciel
DIRECTEURS-DIRECTRICES-ADJOINT.E.S ÉCOLE DOCTORALE	
BORNE Isabelle, <small>Dir-adj ED MathSTIC</small>	excusée
FISCHER-LOKOU Jacques, <small>Dir-adj ED ELICC</small>	Présent en distanciel
LOTTI Brigitte, <small>Dir-adj ED DSP</small>	Excusée
VALLEE-REHEL Karine, <small>Dir-adj ED SML</small>	Excusée
DIRECTION D'APPUI, RECHERCHE, INNOVATION, DOCTORAT	
MÉTAYER-NOËL Lysiane, <small>Directrice de la DRUID</small>	Présente en distanciel
ISTE Nathalie, <small>Chef du service soutien institutionnel de la recherche – DRUID, secr. séance</small>	Présente en salle des conseils 101
LE MAGUER Gwénaél, <small>Chef du service partenariats-innovation - DRUID</small>	Présent en distanciel
MAFFESSOLI Audrey, <small>Chef du service ingénierie de projets et conventions - DRUID</small>	Présente en distanciel
INVITÉ / ORDRE DU JOUR	
LHERITIER Élise <small>candidature Dir site Lab-LEX</small>	Excusée



À valider en CR du 27 janvier 2021

Mathias TRANCHANT, Vice-Président de la Recherche, de la Formation Doctorale et du Numérique ouvre la séance à 14h05 et demande lecture des procurations reçues. Les membres présents ayant droit de vote sont appelés afin de constater le quorum.

Mathias TRANCHANT remercie Anne-Sophie LAMBLIN-GOURDIN, Directrice de l'UFR DSEG d'accueillir la commission de la recherche dans ses locaux.

Mathias TRANCHANT présente l'ordre du jour de la séance avec un changement d'organisation, à savoir, présenter dans un premier temps les points nécessitant un vote.

1. Validation du procès-verbal de la commission de la recherche du 30 septembre 2021

Mathias TRANCHANT soumet au vote le compte-rendu de la commission de la recherche du 30 septembre 2021.

La commission de la recherche approuve à l'unanimité le procès-verbal de la commission de la recherche du 30 septembre 2021.

Membres en exercice : 28 - Votants 25 - Présents : 15 - Représentés : 10 - pour : 25 - Contre : 0 - abstention : 0
Délibération n° 23/2021.

2. Projet de budget de la recherche 2022

Mathias TRANCHANT présente le projet de budget de la Recherche 2022, hors laboratoires, en abordant les objectifs opérationnels conduisant au projet. Ce dernier sera présenté lors de la prochaine commission de la recherche du 9 décembre prochain.

Mathias TRANCHANT souligne la volonté de maintenir la subvention pour charges de service public (SCSP) de l'État dévolue à la Recherche, reconduite en totalité : 352 000 € (auxquels devraient s'ajouter les 10% de la LPR) en conservant le même mode de répartition multicritères entre les laboratoires. Ce mode de répartition tient compte d'un calcul complexe et réaliste. Cela représente un acte fort dans un contexte budgétaire très contraint. Il faut tenir compte du déficit prévisionnel d'environ 600 k€, dû pour l'essentiel à la croissance ininterrompue de la masse salariale de l'établissement (Glissement, Vieillesse, Technicité, GVT notamment). Les Composantes ont été sollicitées pour pallier le déficit et ont accepté de faire un effort pour contribuer à favoriser la Recherche.

Mathias TRANCHANT aborde les autres moyens alloués à la Recherche :

- Les soutiens aux laboratoires :
 - Maintenir le volume du soutien à certaines activités (soutenance de thèse, soutenance d'HDR, Communication scientifique Internationale, relectures) ;
 - Gestion en central de la totalité des adhésions en ayant augmenté son budget pour 2022 ;
 - Maintenir un fond de soutien aux projets transversaux, pour les écosystèmes d'innovation et le secteur SHS.
- Accroître les ressources de l'établissement (hors ressources intra-laboratoires) :
 - Déploiement de conventions avec les collectivités locales (agglos, Conseil Départemental du Morbihan) ;
 - CPER, PIA4, Plan de relance, Dialogue stratégique de Gestion, Technocampus, etc. ;
 - Mettre en œuvre les écosystèmes en soutenant par de la RH la capacité à développer les relations contractuelles.

Mathias TRANCHANT présente les 2 volets du budget : transversal et des écosystèmes de recherche et d'innovation pour un montant total de 412 752 € (avec une augmentation sensible de 10 000 € par rapport à 2021). Il faut noter une diminution de la consommation du Bonus Qualité Recherche (BQR) liée aux conséquences de la Covid. Il sera nécessaire de rediscuter de la répartition de l'enveloppe globale de 45 000 € des soutiens aux unités de recherche allouée aux écosystèmes et pôle Usages et société. Il a été provisionné une enveloppe pour des actions de communication pour des besoins spécifiques « recherche » avec la mise en place prochainement d'une commission communication. Quant au volet des écosystèmes de recherche et d'innovation provisionné à partir du fond de roulement, il est reconduit sur 2022.



À valider en CR du 27 janvier 2021

Mathias TRANCHANT présente le budget de la DRUID, Direction d'appui, recherche, innovation, doctorat (ex SRP, service recherche & partenariat) pour 77 500 € en tenant compte de sa nouvelle réorganisation avec 3 000 € supplémentaires dédiées à la nouvelle École Doctorale SPI.bzh. Le tableau des demandes du Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI), est soumis pour 400 000 € (avec 300 000 € et 100 000 € de l'agglo. de Lorient). Ce PPI est alimenté des remontées des laboratoires souhaitant investir pour renouveler, entretenir ou acquérir de nouveaux matériels. Les demandes retenues sont issues d'une discussion en Dir-Lab et un ajustement entre les laboratoires IRDL et LBCM. Le laboratoire LGO a souhaité ajuster sa demande en 2 temps. Les demandes non retenues pour 2022 seront réexaminées l'année suivante.

François MARIETTE attire l'attention sur certains équipements, suite à la présentation du PPI : des drones sont financés dans plusieurs méta-projets dans le cadre du CPER 2021-2027. Il serait intéressant d'avoir une plateforme mise en place pour une mutualisation de ce type d'équipement. Par ailleurs pour le cluster, l'État et la Région privilégient le déploiement d'équipement au sein d'escape data dans une logique de centraliser les équipements et de réduire les consommations énergétiques, la gestion RH.

Mathias TRANCHANT précise avoir conscience de l'importance d'une concertation. Pour autant, il y a peu de lisibilité sur le déroulement du financement pour le CPER.

Philippe COUSSY confirme la volonté de mettre en place une plateforme partagée avec le secteur publique et le secteur régalien.

Philippe LE MASSON souhaite des précisions sur la ligne budgétaire « actions de communications ».

Mathias TRANCHANT précise qu'il s'agit de palier un problème de communication insuffisamment organisé. Il est nécessaire aujourd'hui de créer un organe récipiendaire de l'ensemble des demandes de l'établissement et d'organiser des groupes « projet » venant en appui de la réalisation d'actions. Cela va permettre d'identifier les moyens de communication. >Un service civique a été recruté sur un projet spécifique.

Isabelle LINOSSIER souhaite savoir s'il est possible d'étendre les cours de français aux étrangers (FLE) aux post-doc.

Lysiane METAYER confirme que le FLE est limité aux doctorants.

Mathias TRANCHANT est ouvert à une discussion pour étendre les critères.

François MARIETTE se demande si cela ne devrait pas être pris en charge par le budget « formation du personnel ».

Mathias TRANCHANT soumet au vote le budget recherche et innovation 2022 présenté.

La commission de la recherche approuve à l'unanimité le budget Recherche & Innovation 2022.

Membres en exercice : 28 - Votants 25 - présents : 15 - représentés : 10 - pour : 25 - contre : 0 - abstention : 0
Délibération n° 24/2021.

3. Politique recherche et innovation

3.1. Résultats campagne 2021 Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR)

Mathias TRANCHANT rappelle la procédure et le fonctionnement pour l'attribution de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR) instaurée à l'UBS.

Mathias TRANCHANT présente un bilan général des candidats et lauréats à la PEDR entre 2015 et 2021. Une augmentation des candidats est constatée. Un bilan par grade et par genre sont présentés. Il serait intéressant de développer l'analyse globale à l'échelle de l'établissement, année n, par genre et en fonction des CNU.

Mathias TRANCHANT souligne qu'il en ressort un aspect de la performance de l'établissement.



À valider en CR du 27 janvier 2021

La commission de la recherche approuve à l'unanimité l'attribution de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche - PEDR au titre de la campagne 2021 aux Professeurs des Universités dont l'avis global est 20% (ex A) ou 30% (ex B).

Membres en exercice : 28 - Votants 25 - présents : 15 - représentés : 10 - pour : 25 - contre : 0 - abstention : 0
Délibération n° 25/2021.

La commission de la recherche approuve à l'unanimité l'attribution de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche - PEDR au titre de la campagne 2021 aux Maîtres de Conférences dont l'avis global est 20% (ex A) ou 30% (ex B).

Membres en exercice : 28 - Votants 25 - présents : 15 - représentés : 10 - Pour : 25 - contre : 0 - abstention : 0
Délibération n° 26/2021.

3.2. Enseignants-chercheurs titulaires affectés à l'UBS et rattachés aux laboratoires de l'UBS 2021/22

Mathias TRANCHANT présente la liste nominative des enseignants-chercheurs par laboratoire, validée au préalable par chaque Directeur de laboratoire permettant une cohérence entre le fichier des enseignants-chercheurs géré par la Direction des Ressources Humaines et leur rattachement au sein des laboratoires.

Mathias TRANCHANT souligne qu'il s'agit de recenser les enseignants-chercheurs actifs titulaires rattachés à un laboratoire sans tenir compte de la surface d'activité réelle du laboratoire (avec les doctorats, ingénieurs, techniciens, etc). Il est important de rappeler l'intérêt d'utiliser ces données dans la répartition de la dotation des laboratoires avec les enseignants-chercheurs titulaires de l'HDR notamment.

Mathias TRANCHANT souhaite une matrice pour extraire des données précises palliant ainsi les problématiques rencontrés avec les fichiers Excel demandant une attention sur la version utilisée.

La commission de la recherche approuve à l'unanimité les affectations des enseignants-chercheurs titulaires rattachés aux 14 laboratoires de l'Université Bretagne Sud pour l'année 2022.

Membres en exercice : 28 - Votants 25 - présents : 15 - représentés : 10 - pour : 25 - contre : 0 - abstention : 0
Délibération n° 27/2021.

5

15h40 Départ d'Immaculada FABREGAS (donne procuration à Jacques FROMENT)
Arrivée d'Yves GROHENS

3.3. Suivi des écosystèmes de recherche et d'innovation

Mathias TRANCHANT rappelle l'engagement de faire un suivi des activités des écosystèmes de recherche et d'innovation avec l'appui de la DRUID et des chargés de mission. Il s'agit de présenter toutes les actions conduites en 2021, celles prévues en 2022 et revenir sur chacun des 4 écosystèmes, notamment les animations menées.

Gwénaél LE MAGUER, chef du service Partenariats Innovation (SPI) et membre invité permanent, en charge des écosystèmes de recherche et innovation, revient sur les points saillants et la dynamique mise en place avec l'appui des chargés de mission et des ingénieurs du service partenariat innovation (SPI).

Gwénaél LE MAGUER présente un état des projets transversaux-structurants 2021 et 2022 des 4 écosystèmes d'innovation (réunions, rencontres, animations, forum, webinaires, etc.) ainsi que les actions du SPI.

Mathias TRANCHANT annonce une publication annuelle d'une revue innovation dédiée aux écosystèmes d'innovation d'abord « recherche » puis avec la « formation ».

16h : départ d'Alexandra GUENNEC (donne procuration à Isabelle LINOSSIER)



À valider en CR du 27 janvier 2021

3.4. Nomination à la direction de site du laboratoire Lab-LEX

Mathias TRANCHANT rappelle l'organisation de la direction de site du laboratoire Lab-LEX. Des élections ont été organisées pour prendre la suite de Brigitte LOTTI ainsi que pour la direction de Brest et la direction de site de Brest.

Mathias TRANCHANT présente la candidature d'Élise LHERITIER avec son parcours, son cursus, ses activités de recherche).

La commission de la recherche approuve la nomination d'Élise LHERITIER, Maître de conférences, Université Bretagne Sud, à la Direction de site du laboratoire Lab-LEX.

Membres en exercice : 28 - Votants 25 - présents : 14 - représentés : 11 - OUI : 23 - NON : 0 - abstention : 1 - ne prend pas part au vote : 1.

Délibération n° 28/2021.

4. Politique formation doctorale

4.1 Campagne doctorale 2021

Mathias TRANCHANT invite Nathalie BOURGOUGNON, Directrice-adjointe du pôle Doctoral Brest-Lorient-Vannes.

Nathalie BOURGOUGNON se présente en rappelant son parcours professionnel avec son implication dans la formation doctorale pendant plusieurs années. Elle prend la suite de Philippe LE MASSON, ancien Directeur du pôle Doctoral.

Nathalie BOURGOUGNON revient sur le 8 écoles doctorales co-accréditées dont une sera en propre en 2022 à l'UBS avec l'École Doctorale SPI.bzh.

Nathalie BOURGOUGNON présente le pôle Doctoral rattaché à la DRUID et annonce son renfort avec l'arrivée de Claire JURYSTA en tant responsable (prise de poste le 17 janvier prochain). Elle sera aussi gestionnaire de la nouvelle École Doctorale SPI.bzh.

Nathalie BOURGOUGNON rappelle les missions de l'International Researcher Office (IRO) rattaché au service institutionnel de la recherche de la DRUID, dirigée par Nathalie ISTE. Il est en charge des démarches administratives liées à l'accueil des doctorants & chercheurs étrangers à l'UBS pour permettre le bon déroulement du séjour, notamment pour :

- L'obtention du visa et titre de séjour
- L'établissement de la convention d'accueil
- L'aide au logement

Nathalie BOURGOUGNON souligne la possibilité de suivre des cours de français pour les doctorants étrangers (FLE) via le Centre de langues de l'UBS (CLUBS). Les renseignements se font auprès de l'IRO ainsi que du pôle Doctoral.

Nathalie BOURGOUGNON présente les effectifs des doctorants par année au 1^{er} septembre dernier : 160 inscrits avec 15 % en cotutelle, des cas d'abandon et de césures recensés.

Nathalie BOURGOUGNON soumet les financements (ARED et CDE) par École Doctorale et laboratoires avec le Directeur de thèse référent. Une attention est portée auprès des laboratoires sur les ARED avec un cofinancement en parallèle nécessitant une convention. Il est important de faire coïncider les 2 conventions avec des dates similaires. Noluenn CHAUVIN, gestionnaire au pôle Doctoral rencontre des difficultés pour établir les conventions lorsque les dates ne sont pas les mêmes.

Nathalie BOURGOUGNON présente les différents soutiens aux doctorants avec les modalités et critères d'attribution. Ces soutiens sont transmis aux doctorants à chaque rentrée.



À valider en CR du 27 janvier 2021

Nathalie BOURGOUGNON énonce les différents rendez-vous et événements organisés pour les doctorants avec :

- En novembre 2021 : la rentrée doctorale à Lorient au sein d'un espace de coworking « *la Colloc d'en face* » hors UBS. Rentrée pour les 35 primo-entrants en leur proposant les formations et 2 conférences. Un événement relayé dans les médias ;
- En mars 2022 : « *ma thèse en 180s* » organisée par l'UBS : les doctorant.e.s de 2^e et 3^e année sont invités à s'inscrire s'ils souhaitent participer cet événement. Il s'agit d'expliquer leur sujet de thèse en trois minutes seulement, en le rendant passionnant et compréhensible par tous. Chaque jeune chercheur(e) doit ainsi effectuer un exposé clair, concis et néanmoins convaincant de son projet de recherche, le tout avec l'appui d'une seule diapositive ! Une occasion unique pour eux de vulgariser le contenu et les enjeux de leurs travaux auprès du grand public et d'acquérir des compétences en communication, bien au-delà du simple exercice de style. Pour relever le défi, les doctorants bénéficient d'une formation sur un ou plusieurs jours en fonction des écoles doctorales, avec pour objectif de les aider à vulgariser leurs recherches et à capter rapidement l'attention d'un auditoire
- En 2022 : « *Sciences en bulle* ». Tous les ans depuis 2016, à l'occasion de la Fête de la science est édité un livre de bandes dessinées. Chaque année, dans un « pub », une dizaine de doctorantes et doctorants de toutes les universités de France et de toutes disciplines, mettent en récit et en image leur sujet de thèse à travers un support attractif pour les plus jeunes ayant pour objectif de promouvoir la recherche.
- Du 9 au 11 mai 2022, « *Pinte of science* » : il s'agit d'un exercice de vulgarisation scientifique. Cela a pour objectif de créer des ponts entre la population et le milieu de la recherche par l'entremise de présentations décontractées et accessibles pour tous. En 2019, au niveau mondial, des milliers de chercheur.euse.s à travers 400 villes et 24 pays ont partagé leurs résultats de recherche dans des bars, microbrasseries, cafés et espaces publics ;
- En novembre 2022 : remise de diplômes de doctorat à Lorient.

Nathalie BOURGOUGNON précise qu'un travail est en cours sur l'« école de docteurs » avec les futures Écoles Doctorales.

Mathias TRANCHANT remercie Nathalie BOURGOUGNON pour cette belle et instructive présentation.

7

4.2 Dispositif Stratégie d'Attractivité Durable (SAD)

- **Résultats campagne 2021 Stratégie d'attractivité durable (SAD) Région Bretagne**

Mathias TRANCHANT présente en détail les résultats de la campagne 2021 au 6 octobre dernier avec 2 dossiers retenus et 1 sur liste complémentaire classé en 8^e position (pour 5 déposés). Ce dispositif est destiné à financer des post-doctorants internationaux français dans le cadre d'une mobilité internationale. Il vient compléter le dispositif européen « *Bienvenue* ».

- **Process classement dispositif Stratégie d'Attractivité Durable (SAD)**

Mathias TRANCHANT précise que l'avis de l'établissement est pris en compte dans le process de ce dispositif contrairement aux autres dispositifs (ARED notamment). Il convient que la décision pour classer ces dossiers soit partagée en Dir-Lab puis commission de la recherche selon ce calendrier et modalités :

- Ouverture de l'Appels à Projets (AAP) : fin mai
- Clôture AAP : mi-juin
- Nombre de réponses UBS déposés par AAP : 5 à 6 dossiers
- Financement de la Région Bretagne : 2 dossiers en moyenne par an (hors projets réservés, Labex)
- 3 jours ouverts après la clôture de l'AAP :
 - o Transmission par la DRUID au Vice-Président Recherche ainsi qu'aux directeurs des laboratoires (Dir-Lab) des dossiers SAD déposés sur la plateforme SIMPLICITE de la Région Bretagne ;
 - o Classement des dossiers SAD par le Vice-Président Recherche ;
 - o Examen par le Dir-Lab du classement et demande d'avis dans un délai de 10 jours ouverts après la clôture de l'AAP.



À valider en CR du 27 janvier 2021

Un débat s'engage sur le process permettant d'améliorer le classement. Les Dir-Lab souhaiteraient pouvoir étudier leurs dossiers en amont du dépôt sur la plateforme.

Mathias TRANCHANT rappelle que l'UBS est tributaire de l'agenda et qu'il convient de s'adapter au mieux au dispositif. Si cela est possible, les laboratoires peuvent faire la démarche en amont du dépôt.

Mathias TRANCHANT informe qu'un CDE supplémentaire a été attribué à l'UBS dans le cadre de la LPR pour la campagne 2022. Soit 16 ½ CDE seront à attribuer lors de la prochaine commission de la recherche du 9 décembre.

François MARIETTE partage 2 informations importantes dans le cadre de la LPR :

1. La relève du salaire minimum pour les doctorants contractuels ;
2. La publication d'un décret pour les contrats de thèse de droit privé. Les Écoles doctorales auront un rôle décisif pour la mise en œuvre des contrats en s'assurant que le doctorant fait sa thèse dans l'entreprise.

5. Actualités

5.1 4^{ème} Programme d'Investissements d'Avenir (PIA4) :

Mathias TRANCHANT rappelle les 2 volets du PIA4 avec une grande avancée et la possibilité d'un 3^e à venir :

- Projet excellence : transformation de l'établissement tant sur le plan recherche que formation ;
- Programme et équipements prioritaires de recherche (PEPR)

Mathias TRANCHANT annonce que le PIA4 « projet excellence » sera mené à l'échelle de l'UBS. Cela permettra de construire le projet d'établissement. Il a été difficile d'envisager de déposer ce dossier à l'échelle de l'ouest breton (AUB) compte-tenu des problématiques de chaque établissement (décision suite à une réunion avec l'ensemble des établissements bretons et accompagnée de SIRIS, cabinet expert dans le domaine).

Mathias TRANCHANT fait état de l'avancement du projet PEPR DEF'PORT « Les ports de demain : territoires de recherche, laboratoires d'innovations » : le schéma de la gouvernance, le budget avec une projection calendaire sont définis.

Mathias TRANCHANT présente les partenaires engagés :

- **Partenaires ESR**
 - 5 membres du consortium
 - CNRS : en contact depuis le début avec Alain Schuhl, groupe « Livre blanc »
 - Ecole Centrale de Nantes
 - Potentiel : 222 unités de recherche françaises, Réseau des universités marines (RUM), Alliances (AllEnvi, Athéna, Ancre)
- **Acteurs État hors ESR**
 - Ministère de la Mer : Annick Girardin et ses conseillers « Ports » & « Recherche », ENSM
 - Ministère de la Transition Écologique : DGITM (Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer) pour la Stratégie Nationale Portuaire, Cerema
 - Préfectures Maritimes Méditerranée & Atlantique
- **Collectivités territoriales**
 - les régions : Nouvelle Aquitaine, Bretagne, Normandie, PACA, Occitanie
 - les collectivités locales : agglos de Lorient, La Rochelle, Le Havre (Smart Port City), Toulon, etc.
- **Acteurs économiques**
 - Grands Ports Maritimes (GPM) : Guadeloupe, HAROPA, La Rochelle, UPF
 - Pôles de compétitivité : les 2 Pôles Mer (Bretagne et Méditerranée)
 - Divers : Cluster Maritime Français, SEM Lorient Keroman



À valider en CR du 27 janvier 2021

Mathias TRANCHANT précise ce qu'il reste à faire :

- **Rédaction du projet**

- Compléter, corriger et réduire : les 5 VPs Recherche
- Densifier la partie réservée à la description du consortium : légitimité et capacité à conduire le programme
- Densifier la mise en contexte et les objectifs à l'international
- Retours d'expérience de la 1^{ère} vague (ex. : Frédéric Villieras, VPR université de lorraine)
- Relectures par les partenaires : Ministère de la Mer , CNRS (groupe « Livre blanc »), UPF
- Conseils et relais : DRARI, SGPI
- Obtenir toutes les lettres de soutien
- Traduction

- **Renforcer les soutiens**

- Edouard Philippe
- Élargir le cercle des ministères informés : Économie, Transition Écologique, Ministère des armées

- **Collectivités territoriales & acteurs économiques**

- Obtenir l'ensemble des lettres de soutien
- Élargir le cercle des partenaires potentiels

5.2 Avancement du plan de relance

Yves GROHENS rappelle les objectifs de l'État pour préserver les emplois Recherche et Développement (R&D) pendant la crise sanitaire, craignant que les entreprises licencient massivement ces personnels. Certaines mesures ont été prises afin de soutenir l'effort d'investissement des établissements et des entreprises dans la recherche collaborative, de contribuer à la préservation et à la montée en compétence des personnels de R&D, contribuer à l'acculturation entre recherche publique et recherche privée par des échanges de personnels, soutenir l'emploi des jeunes diplômés.

Yves GROHENS présente les avancées du plan de relance en rappelant les 4 actions du dispositif de préservation de l'emploi Recherche et Développement (R&D).

1. Salarié de R&D de l'entreprise partiellement affecté dans l'établissement de recherche avec une mise à disposition de manière temporaire (12 à 24 mois) dans des laboratoires publics avec une prise en charge à 80% par l'État ;
2. Salarié de R&D de l'entreprise partiellement affecté dans l'établissement de recherche s'engageant dans une formation doctorale, et justifiant d'une formation d'ingénieur ou de master pour effectuer une thèse en partenariat avec un laboratoire public ;
3. Jeune diplômé de niveau master, salarié d'un établissement de recherche partiellement affecté dans l'entreprise avec un financement par l'État de 80% ;
4. Jeune docteur salarié d'un établissement de recherche partiellement affecté dans l'entreprise dans le cadre d'une collaboration entre un laboratoire public et une entreprise avec un financement du post-doctorat par l'État de 80%.

L'UBS a obtenu une dotation totale d'environ 1,5 M€ obtenue sur les 2 vagues d'appel / notification de l'ANR. Soit une 15aine de projets possibles (en fonction des dispositifs mis en œuvre).

Yves GROHENS avec l'appui du service partenariats Innovation (SPI) de la DRUID ont réalisé un flyer afin de communiquer sur les emplois « *Votre entreprise a besoin d'innover ? Vous cherchez un.e ingénieur.e ?* ».

Cette prospection a été bénéfique avec une 30aine de projets montés ou en cours de montage, dont :

- 6 acceptés,
- 4 en cours d'instruction (compléments d'informations demandés par la DRARI),
- 8 en cours de montage (sur plateforme ANR),
- 1 refusé,
- 1 « converti » en CIFRE.



À valider en CR du 27 janvier 2021

Yves GROHENS se projette vers l'avenir en espérant :

- La validation d'un maximum de projets (dans la limite de l'enveloppe dédiée d'environ 1,5 M€) avant la date limite fixée au 31/12/2021 ;
- La finalisation des recrutements et des contrats UBS - entreprise pour chaque projet ;
- Une éventuelle extension de l'enveloppe ANR, via un redéploiement des crédits 2021 non consommés par les établissements M€

Yves GROHENS se tourne vers François MARIETTE pour avoir une projection. Il sera nécessaire de suivre ce dossier avec l'ANR et la DRARI.

François MARIETTE ne peut donner d'informations. Les transactions s'opèrent au niveau de Bercy et du Ministère.

François MARIETTE félicite la mise en œuvre pour déployer cette dynamique et constate des interactions efficaces entre l'UBS et la DRARI. Cela est appréciable pour instruire les dossiers.

17h Départ de François MARIETTE

5.3 Actualités du contrat de plan État-Région (CPER)

Nicolas THÉLY, Directeur de la MSHB, fait un historique sur la MSHB et présente la plateforme « science ouverte MSHB » (Méta projet SHS CPER 2021-2027).

La MSHB est une structure SHS avec 40 unités en Bretagne. Il existe 22 MSH en France. La MSHB est la dernière MSH créée en 2006. Elle a bénéficié de 2 CPER. L'un pour le bâtiment dans lequel se trouve la MSHB depuis 4 ans. L'autre pour mettre en place une plateforme humanité numérique.

La MSHB est dirigé par un directeur (Nicolas THÉLY) et de 2 directrices-adjointes, Immaculada FABREGAS, site UBS et Françoise LE BORGNE, site UBO.

Nicolas THÉLY remercie Anne-Sophie LAMBLIN-GOURDIN pour son investissement dans ce projet et présente la fiche signalétique du projet :

- Objet du projet :
 - Mise en place d'un écosystème adapté au déploiement de la science ouverte en SHS à l'échelle de la région Bretagne
- Partenaires :
 - Universités : Rennes 2, UBO, UBS, Rennes 1 Écoles : EHESP, IMT Atlantique
 - Organisme : CNRS (InSHS)
- Coût total du projet
 - 2 955 k€ dont un financement demandé de 1 800 k€ en ressources humaines et 280 k€ en équipement
 - Projet rédigé entre novembre et décembre 2019
- Calendrier initial
 - Phase 1 - Installation : 2021
 - Phase 2 - Mise en œuvre, exploitation de l'équipement scientifique et expérimentation : 2022-2023
 - Phase 3 - Consolidation : 2024-2027

Nicolas THÉLY présente la philosophie du projet, stratégie de la MSHB :

Unité de Service et de Recherche :

- Ne pas élaborer un projet structurant à partir d'une recherche spécifique ;
- Concevoir un projet structurant à partir des demandes formulées par les chercheurs aux ingénieurs œuvrant dans les services d'appui à la recherche ;
- Consolider les liens entre les services d'appui à la recherche ;
- Des services identiques sur le territoire breton



À valider en CR du 27 janvier 2021

Contexte de la Science ouverte : politique publique

- Octobre 2017 : L'Appel de Jussieu pour la Science ouverte et la biblio-diversité
- Juillet 2018 : Plan national pour la science ouverte
- L'ANR rappelle qu'elle a initié une politique science ouverte dès 2013
- Novembre 2019 : Feuille de route du CNRS pour la science ouverte ;

Projet d'une plateforme régionale d'ouverture des données de recherche et des publications scientifiques en SHS : Une plateforme est un ensemble de moyens techniques organisés de façon systématique qui, allié à des compétences d'ingénierie de haut niveau, constitue une instrumentation spécifique et mutualisée au service de la recherche en SHS.

Nicolas THÉLY revient sur le contexte à l'échelle européenne, nationale et régionale.

Le projet CPER (Méta projet SHS CPER 2021-2027) se présente avec 2 volets sous forme de matrice avec 3 axes, à savoir :

Volet 1 : édition et publications scientifiques ouvertes,
Volet 2 : production, gestion et ouverture des données de recherche.

Axe 1 : Service et accompagnement de la recherche
Axe 2 : Expérimentation et développement d'un écosystème
Axe 3 : Sensibilisation et formation à la science ouverte

17h20 Départ de Jean-Marc CADOU

Au travers le volet 1 « édition et publications scientifiques ouvertes », le pôle Grand Ouest a émergé au bout de 2 ans. Concernant le volet 2 « production, gestion et ouverture des données de recherche », il est prévu l'implantation de trois datalabs dans les SCD de l'UBO (Brest), de l'UBS à Lorient et de Rennes 2. Ils sont coordonnés par la MSHB et ont pour objectif de participer à la sensibilisation et à la formation de la communauté SHS régionale en matière de science ouverte

Nicolas THÉLY insiste sur la signification de « MSHB » : « Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne ». D'autre part, il reste à positionner les services de la MSHB au sein des sites de l'UBS et UBO. Un recrutement d'un agent sera effectué et sera rattaché à chacune des 3 universités (UBS, UBO et UNIR). Un investissement de 3 datalabs est prévu à hauteur de 40 k€ l'unité.

Mathias TRANCHANT remercie Nicolas THÉLY et salue toutes ces initiatives, particulièrement, cette philosophie régionale préservée et la mise en place de toutes les infrastructures numériques au profit des sciences humaines et sociales.

Mathias TRANCHANT aborde les sujets opérationnels qu'il sera nécessaire de bien définir avec le cahier des charges et des réflexions communes entre établissements impliqués.

Nicolas THÉLY ajoute l'importance de l'interdisciplinarité même, si pour l'instant, la MSHB est strictement SHS.

5.4 Synthèse AAP ANR 2021

Mathias TRANCHANT présente la synthèse des projets ANR pour l'année 2021 avec le taux de réussite. La DRUID avec le service ingénierie de projets et conventions (SIPC) se tient à disposition pour des informations complémentaires ainsi que pour le montage de projets.

Christine CHAUVIN souhaiterait voir apparaître le nombre de projets acceptés dans lesquels les collègues apparaissent en tant que contributeurs.

Philippe LE MASSON précise que les projets ANR 2021 ont eu la possibilité d'être des projets mono-équipes contrairement aux années précédentes nécessitant la collaboration et le montage avec d'autres laboratoires. Cela est appréciable avec une thématique spécifique. Il est important de consulter les membres des comités d'évaluations pour avoir une orientation des comités.



5.5 État de la réflexion sur la création d'une filiale UBS

Yves GROHENS rappelle les objectifs de la création d'une filiale UBS évoqués lors de la dernière commission de la recherche du 30 septembre. En France, seule la Bretagne n'est pas dotée d'une filiale. Il s'agit de réfléchir sur le modèle : SATT ou IRMA. Un cabinet rendra son rapport courant décembre permettant à l'établissement d'orienter son choix.

5.6 Projet Plateforme régionale d'ouverture des données de recherche & des publications scientifiques en SHS

Présentation faite au point 5.3 par Nicolas THÉLY

5.7 Représentations institutionnelles UBS

- **Expert des « Sciences & Société », de l'« Économie Sociale et Solidaire »**

Mathias TRANCHANT situe le contexte de la représentation. Le 1er octobre 2021, Julie VILLESECHE, Chargée de médiation scientifique de la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB | USR CNRS 3549) a sollicité l'UBS en tant qu'institution pour participer au groupe de travail Économie Sociale et Solidaire (ESS) : Ce groupe est porté par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Bretagne (CRESS : <https://www.ess-bretagne.org/>), et a pour vocation de coordonner les forces dans le domaine de l'Économie Sociale et Solidaire afin de :

- Mieux valoriser ce qui est déjà fait (notamment des projets de co-recherches déjà en cours) ;
- Mieux accompagner ce qui pourrait être fait.

Les acteurs de ce groupe appartiennent à l'ensemble du territoire breton (CRESS, Région, Département, TAG, Mouvement associatif, etc.). Cependant, au niveau universitaire, seule Rennes 2 est représentée par son vice-président Culture, Sciences et Société. Il est proposé à l'UBS (ainsi qu'à l'UBO) d'être représentée dans ce groupe de travail. Ceci viendrait enrichir les travaux de ce groupe.

Pour répondre à cette demande, Immaculada FABREGAS, en tant que directrice adjointe de la MSHB, a proposé à Mathias TRANCHANT le nom de Sylvie PIMBERT, pour représenter l'UBS en tant que Vice-présidente Responsabilité sociétale et environnementale (RSE).

- **Experts au Comité d'Éthique pour la Recherche non-Interventionnelle (CERNI)**

Régis FERRON présente le contexte et les missions du Comité d'Éthique pour la Recherche non-Interventionnelle (CERNI). Les recherches observationnelles ou non interventionnelles doivent bénéficier d'un avis favorable, préalable à la mise en œuvre de la recherche, délivré par un comité d'éthique (loi n° 2012-300).

Les missions du CERNI sont de permettre aux équipes menant des recherches concernant directement ou indirectement la personne humaine, qui ne sont ni à visée thérapeutique ni impliquant des moyens physiquement invasifs, de justifier du respect des règles d'éthique, notamment dans le cadre :

- De l'évaluation des protocoles de recherche ou de sujets de thèse,
- De la soumission d'articles,
- D'une demande de financement de recherche,
- De l'obtention d'un avis éthique sur une démarche scientifique.

Ce comité est composé de membres représentant les différentes disciplines pouvant être amenées à le solliciter et animé par un Bureau de direction composé des Vice-Présidents Recherche de l'UBO, de l'UBS et du directeur de la Recherche à l'ENIB.

La procédure d'examen des soumissions consiste à compléter le formulaire de soumission en ligne (www.aub.bzh) ou le transmettre par email (cerni@aub.bzh) au CERNI.

Le CERNI se prononce sur la qualification de la recherche et vérifie le caractère non interventionnel du projet. Il redirige les projets vers les comités compétents le cas échéant.



À valider en CR du 27 janvier 2021

Le CERNI désigne un rapporteur en fonction de son expertise et/ou en faisant appel à un membre extérieur. Le rapporteur examine le dossier et se prononce sur les éléments déposés par les porteurs concernant le respect de la réglementation et des personnes, la protection des données, la méthodologie.

Sur cette base, le Bureau du CERNI délibère et formule soit un avis favorable, soit des recommandations/modifications qui entraîneront un réexamen du dossier, soit un refus.

- **À la Commission communication**

Mathias TRANCHANT précise le contexte de la création de la commission communication. Elle vise notamment :

- À recenser les besoins en communication de l'établissement afin de les intégrer dans le calendrier de travail à l'échelle de l'établissement,
- À articuler la participation de chaque acteur,
- À renforcer la coopération entre les laboratoires, les composantes et les services,
- À participer à l'arbitrage de projets étudiés par la commission,
- À rechercher des solutions budgétaires et RH.

5.8 Campagne 202 de soutien aux colloques internationaux - Région Bretagne

Régis FERRON présente les objectifs avec la procédure à suivre.

Les objectifs visent à :

- Assurer la visibilité internationale des activités de recherche et de formation présentes sur le territoire breton,
- Favoriser la mise en place de collaborations internationales

Les colloques doivent répondre aux conditions suivantes :

- Ils doivent être initiés et pilotés par des unités de recherche établies en Bretagne, et portés par des établissements d'enseignement supérieur et/ou de recherche localisés en Bretagne.
- Ils doivent se dérouler obligatoirement sur le territoire breton et s'inscrire dans la stratégie régionale de recherche et d'innovation de la Région Bretagne ;
- Ils doivent avoir une dimension internationale affirmée (nombre de conférenciers internationaux et de participants venant d'institutions étrangères significatif)

Ne sont pas éligibles : écoles d'été, séminaire, manifestation de culture scientifique à destination du grand public et tout autre type de manifestation ne donnant pas lieu à des communications scientifiques.

Régis FERRON présente le calendrier suivant :

- 07 12 2021 Ouverture de l'Appel à projets, formulaire à télécharger sur le site de la Région Bretagne ;
- 21 01 2021 Transmission des demandes par la DRUID à colloques@
- Fév. 2022 Comité de sélection
- 28 03 2022 Vote des subventions par la Région Bretagne

Régis FERRON précise que l'ensemble des colloques organisés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 sont éligibles

Les résultats UBS des campagnes précédentes :

- 2017 - 1 financement pour Lab-STICC ;
- 2018 - 0 ;
- 2019 - 2 (sur 3) pour TEMOS et IRISA ;
- 2020 - 1 pour IRDL



6. Soutiens à la recherche

Mathias TRANCHANT précise que le budget voté des moyens alloués de soutien aux activités de recherche et innovation des laboratoires est renouvelé pour 2022.

6.1 Demandes de soutiens 2021

Mathias TRANCHANT présente les différentes demandes de soutien à valider.

La commission de la recherche approuve à l'unanimité les demandes de soutien aux activités de recherche & d'innovation des laboratoires au titre des soutenances de thèse.

Membres en exercice : 28 - Votants 22 - présents : 12 - représentés : 10 - pour : 22 - contre : 0 - abstention : 0
Délibération n° 29/2021.

La commission de la recherche approuve à l'unanimité les demandes de soutien aux activités de recherche & d'innovation des laboratoires au titre des communications scientifiques internationales.

Membres en exercice : 28 - Votants 22 - présents : 12 - représentés : 10 - pour : 22 - contre : 0 - abstention : 0
Délibération n° 30/2021

La commission de la recherche approuve à l'unanimité les deux demandes de soutien aux activités de recherche & d'innovation des laboratoires au titre de la campagne pour un court séjour de professeurs invités : pour le laboratoire Lab-STICC et le laboratoire LEGO.

Membres en exercice : 28 - Votants 22 - présents : 12 - représentés : 10 - pour : 22 - contre : 0 - abstention : 0
Délibération n° 31/2021

6.2 Demandes de soutiens « exceptionnels » 2021

Mathias TRANCHANT soumet les demandes de soutien au titre de la campagne exceptionnelle et précise le contexte. Les crédits disponibles n'ont pas été alloués en raison de la situation sanitaire. Une campagne a été lancée. Les demandes ont été arbitrées en Dir-Lab sur proposition de Mathias TRANCHANT.

La commission de la recherche approuve à l'unanimité les demandes de soutien aux activités de recherche & d'innovation des laboratoires au titre de la campagne exceptionnelle.

Membres en exercice : 28 - Votants 22 - présents : 12 - représentés : 10 - pour : 22 - contre : 0 - abstention : 0
Délibération n° 32/2021

Mathias TRANCHANT précise la date de la prochaine commission de la recherche est fixée au 9 décembre.

7. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 18h.

Fait en comodal, le 18 novembre 2021

La Présidente
Virginie DUPONT

